

Affichée au siège de la CCSE
le 13 Juillet 2023

Publiée sur le site internet de la CCSE
le 13 juillet 2023

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

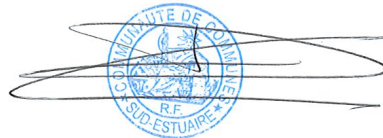
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Bureau de la
Communauté de Communes, qui aura lieu le :

Jeudi 20 Juillet à 17h00
Salle Hirondelle au siège de la CCSE
A Paimboeuf

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes
sincères salutations.

Dorothee PACAUD



ORDRE DU JOUR

I - Décisions de Bureau

1. Décision de Bureau : Cotisation 2023 à l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN).
2. Décision de Bureau : Ressources Humaines – Modifications de postes pour l'Ecole Intercommunale de Musique.
3. Décision de Bureau : Ressources Humaines – Emplois saisonniers – contrats d'engagement éducatif pour le service Animation Jeunesse.
4. Décision de Bureau : Extension de la Zone d'Activités de la Hurline sur la commune de Saint-Père-en-Retz – Modification de l'accord de participation financière avec TE44.
5. Décision de Bureau : Nouvelle convention avec Atlantic'Eau relative aux travaux de desserte en eau potable de la Zone d'Activités de la Hurline – Tranche 2 – Commune de Saint-Père-en-Retz.

II - Questions diverses

III Procès-Verbal du Bureau Communautaire du 15 juin 2023